



Bourbon
Patrimoine
CONSEIL EN GESTION DE PATRIMOINE

Adhérent de la Chambre Nationale des Conseils en Gestion de Patrimoine

SARL au capital de 8 000 Euros

SIREN 413683004

RCS Cusset B 413 683 004

45, Cours Jean Jaurès

03000 MOULINS

Tél : 04.70.20.47.68

Mails : v.audoux-chauvat@bourbon-patrimoine.fr

b.michalet@bourbon-patrimoine.fr

Document d'entrée en relation

Activités réglementées

Le cabinet Bourbon Patrimoine est immatriculé au registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance (ORIAS) sous le numéro 07002334 (qui peut être consulté sur le site www.orias.fr) et exerce les activités suivantes :

Conseiller en investissements financiers

Conseiller en Investissements Financiers (CIF) adhérent de la Chambre Nationale des Conseils en Gestion de Patrimoine, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les conseils donnés en matière de conseil en investissements financiers sont rendus de manière non-indépendante et reposent sur une analyse restreinte des différents types d'instruments financiers et la rémunération se fait par honoraires ou par commissions sur les instruments financiers.

Etablissements promoteurs de produits mentionnés au 1° de l'article L.341-3 du code monétaire et financier (notamment établissements de crédit, établissements de paiement, entreprises d'assurance et sociétés de gestion d'organismes de placement collectif) avec lesquels le CIF entretient une relation significative de nature capitalistique ou commerciale : **cf. liste page 3*

Démarchage bancaire et financier

Identité du ou des mandants pour lesquels le conseil en gestion de patrimoine exerce une activité de démarchage : NORTIA, EPSSENS, AGICAM, LA FRANCAISE AM.

Courtier en assurance dans la catégorie « b »

Courtier en assurance positionné dans la catégorie « b » n'étant pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance et qui propose un service de recommandation personnalisée, en expliquant au client pourquoi, parmi plusieurs contrats ou plusieurs options au sein d'un contrat, un ou plusieurs contrats ou options correspondent le mieux à ses exigences et à ses besoins.

Entreprises d'assurance avec lesquelles le courtier peut travailler et travaille : **cf. liste page 3*

Entreprises avec lesquelles il existe un lien financier (si le courtier détient une participation directe ou indirecte > à 10 % des droits de vote ou du capital d'une entreprise d'assurance ou si une entreprise d'assurance détient une participation directe ou indirecte > à 10 % des droits de vote ou du capital du courtier) : *Néant*

Transaction sur immeubles et fonds de commerce

Titulaire de la carte professionnelle de transaction sur immeubles et fonds de commerce n° CPI 0304 2017 000 018 931 délivrée par la CCI de l'Allier.

Absence de garantie financière, non détention de fonds, effets ou valeurs pour compte de tiers.

Liste des établissements promoteurs des produits préconisés par le Cabinet

<i>Etablissements Financiers (*)</i>	<i>Compagnies d'assurance (*)</i>
<i>EPSENS / FRANCE VALLEY</i>	<i>ABEILLE / ALLIANZ</i>
<i>LA FRANÇAISE AM</i>	<i>ALPTIS / APRIL</i>
<i>NORTIA INVEST</i>	<i>CARDIF / CORUM L'EPARGNE</i>
<i>Plateformes (*)</i>	<i>ERES / MALAKOFF HUMANIS</i>
<i>INTENCIAL Patrimoine</i>	<i>MMA VIE / SELENCIA</i>
<i>DIGITAL INSURE / NORTIA</i>	<i>SWISSLIFE / VIE PLUS</i>
<i>Sociétés de Gestion</i>	
<i>CORUM / EIFFEL - ALTO</i>	
<i>SANSO / SOFIDY</i>	

* Ces établissements nous permettent d'avoir accès aux OPCI, SCPI, et OPCVM de nombreuses sociétés de gestion (notamment Périol, Primonial, Paref Gestion ; BNP Paribas AM, Cardif AM, Carmignac, Clartan Associés, Comgest, DNCA, Dorval, La Financière de l'Echiquier, Lazard Frères Gestion, M&G, Pictet, Rothschild & Cie, Sunny, Varenne Capital Partners ...).

Les facteurs de durabilité pris en compte dans le processus de sélection des instruments financiers sont les suivants : les questions environnementales, sociales et de personnel, le respect des droits de l'homme et la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Informations sur les modes de communication

Dans le cadre de notre relation contractuelle, nous pourrions communiquer par courrier postal. L'utilisation d'un autre moyen de télécommunication fera l'objet d'un accord préalable de votre part.

Protection des données personnelles

Dans le cadre des prestations de services que nous vous offrons, vos données personnelles sont collectées, traitées et conservées par Bourbon Patrimoine, sis 45, Cours Jean Jaurès – 03000 MOULINS (RCS Cusset 413 683 004), qui agit en qualité de responsable de traitement au sens du Règlement général sur la protection des données personnelles (UE) 2016/679 (« RGPD »).

Ces traitements de données nous permettent :

- De vous fournir les prestations qui ont été convenues, afin de permettre l'exécution de notre relation contractuelle.
- D'exercer et de défendre nos droits en justice, conformément à l'intérêt légitime de Promotion Finance d'assurer sa défense dans le cadre de litiges et contentieux.

Les données traitées sont celles que vous nous transmettez dans le cadre de l'exécution de nos prestations et qui sont strictement nécessaires à cette fin, et notamment votre nom, prénom, adresses mail et postale, numéro de téléphone, date et lieu de naissance, ainsi que les données relatives à votre situation professionnelle, à votre situation familiale et à votre situation financière.

Vos données personnelles sont traitées au sein de Bourbon Patrimoine par les seules personnes ayant besoin d'en connaître. Ces données sont également susceptibles d'être transmises aux sous-traitants techniques de Promotion Finance (prestataires de services informatiques et prestataires d'archivage) et à des partenaires effectuant une activité complémentaire de conseil en gestion de patrimoine, lorsque cela est nécessaire. Vos données ne font pas l'objet de transferts en dehors de l'Union Européenne.

Les données collectées seront conservées pendant toute la durée de notre relation contractuelle et ensuite archivées pendant un délai de dix (10) ans, sauf obligation légale différente qui nous imposerait de conserver les données plus longtemps.

En toute hypothèse, en cas de litige avec Bourbon Patrimoine, les données seront conservées jusqu'à ce que celui-ci fasse l'objet d'un règlement amiable et à défaut, jusqu'à la prescription de l'action en justice correspondante ou jusqu'à épuisement des voies de recours.

Vous disposez sur ces données d'un droit d'accès, de rectification, et de limitation, ainsi que d'un droit d'opposition et de portabilité, dans les conditions prévues par le RGPD. Si vous souhaitez exercer ces droits, vous pouvez nous contacter à l'adresse mail suivante : v.audoux-chauvat@bourbon-patrimoine.fr.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la CNIL ou par courrier postal.

Assurance professionnelle

Assurance RCP et Garantie Financière : MMA IARD, 160 rue Henri Champion, 72030 Le Mans Cedex 9.

Litige

En cas de litige ou de réclamation du client, les parties contractantes s'engagent à rechercher en premier lieu un arrangement amiable.

Vous pouvez adresser une réclamation à votre conseiller habituel qui disposera de 10 jours OUVRABLES pour en accuser réception, puis de 2 mois à compter de son envoi pour y répondre.

Vous pouvez en second lieu saisir gratuitement un Médiateur de la Consommation, deux mois après l'envoi d'une première réclamation écrite et au plus tard dans un délai d'un an :

- Pour le Conseil en Investissements Financiers : le Médiateur de l'AMF, Madame Marielle COHEN-BRANCHE, 17 place de la Bourse, 75082 Paris Cedex 02 ou <https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur>

- Pour les autres activités : Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (CMAP), Service Médiation de la consommation, 39, avenue Franklin D. Roosevelt, 75008 PARIS ou <https://www.cmap.fr/consommateurs/>

En cas d'échec de la Médiation, le litige pourra être porté devant le tribunal compétent du territoire de l'Etat dans lequel le défendeur est domicilié.

Autorités de Tutelle

Au titre de l'activité de Conseil en Investissements Financiers : AMF – L'Autorité des Marchés Financiers – 17 place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02

Au titre de l'activité d'intermédiaire en assurance : ACPR – Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution – 4 place de Budapest, CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09

Je soussigné(e) atteste avoir pris connaissance du présent document d'entrée en relation.

Fait à le

Signature du client